

Consignes médicales

Face au COVID-19

Voici les consignes médicales de Monestier de Clermont en fonction des situations suivantes :

- Renouvellement d'ordonnance : aller directement à la pharmacie
- Pour le suivi de maladie chronique : contacter son cabinet habituel avec +/- téléconsultation (si Maison de Sante de Monestier saturé orientation vers les autres cabinets et Maison de Sante de Mens)
- Problème aigu de santé non infectieux / cabinet du Dr Cugnot , Clelles, Maison de Santé Mens
- Problème infectieux : contacter la Maison de Santé de Monestier de Clermont
- Contact proche avec un sujet Covid : contacter la Maison de Santé de Monestier de Clermont
- Urgence vitale : faire le 15

Maison Médicale de Monestier : TOUJOURS SUR RDV
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi et dimanche de 8h à 12h.
Ne pas se rendre à la maison médicale sans RDV

Cabinet du Docteur Cugnod :
Les consultations sur RDV au cabinet tous les matins de 9h – 12h.
Téléconsultations tous les après-midi sur RDV pris le matin au 04 76 34 18 42